



# RÈGLEMENT (English version: see page 3)

## 10<sup>e</sup> FÊTE DE L'ESTAMPE : autour du 26 mai 2022

Inscriptions en ligne **jusqu'au 10 avril 2022**  
pour figurer sur le programme et recevoir début mai  
les outils de communication

### La Fête de l'estampe : un rendez-vous annuel créé par Manifestampe

Depuis 2013, **Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe**, organise annuellement la Fête de l'estampe.

En mai 2022 aura lieu la 10<sup>e</sup> édition. Devenu au fil des années un succès, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. La Fête de l'estampe permet à un large public de découvrir ce moyen d'expression qui comprend la gravure, la lithographie, la sérigraphie ou encore les procédés numériques. Autour de la Fête de l'estampe, le 26 mai 2022, des expositions, portes ouvertes d'ateliers, des stages, expositions virtuelles, démonstrations, cours, conférences, performances, ventes aux enchères, etc. sont organisés dans toute la France, en Europe et au-delà.

### Où faire la Fête de l'estampe ?

**Partout** : dans des ateliers, dans des galeries d'art, dans la rue, dans des bibliothèques, des parcs et jardins, des musées, des écoles, en ville ou à la campagne, dans des lieux prestigieux ou insolites. Toutes les initiatives sont possibles. Partout en France... et même au-delà !

### Quand faire cette fête ?

**Le jeudi 26 mai 2022**, bien entendu, jour de commémoration de l'édit de Saint-Jean de Luz de 1660 qui consacre la gravure comme un art libre. Les événements prévus peuvent commencer avant et se terminer après le 26, et si possible doivent être ouverts au public le 26 mai 2022. **Toutefois il est possible d'inscrire toute manifestation qui sera ouverte au moins une journée entre le 15 et le 31 mai.**

### Qui peut participer ?

La Fête de l'estampe est ouverte à **tous les acteurs de l'estampe** : artistes plasticiens, graveurs, lithographes, sérigraphes, galeristes, musées, imprimeurs de l'estampe, collectionneurs d'estampes, etc. Tous ont à cœur de mettre l'estampe en valeur auprès du public.

### Comment s'organiser ?

Seul ou collectivement, chaque participant à la fête conçoit son propre événement comme il l'entend. Il fait les démarches nécessaires auprès des lieux pressentis, choisit les horaires et les conditions d'accueil du public, il sollicite les moyens d'informations locaux.

### Comment s'inscrire ?

- Les inscriptions se font **en ligne** sur le site Internet de Manifestampe. Celui-ci répertorie tous les événements classés par région et par département et ceux qui se déroulent en Europe et au-delà.
- Les événements proposés sont obligatoirement en rapport avec l'estampe.
- Chaque participant, qu'il soit individuel, association, institution, société, etc. remplit précisément les formulaires en ligne et s'acquitte des frais de participation demandés (voir ci-dessous).
- Après relecture et validation, l'événement est publié sur le site Internet.

### Frais de participation, d'organisation et de communication

Manifestampe met en œuvre d'importants moyens pour la gestion des inscriptions, la communication nationale (auprès de la presse écrite, internet), la création et l'envoi de supports de communication (affiches, flyers, dépliants papier de tous les événements), un suivi de votre événement sur le site dédié, une communication sur les réseaux sociaux, des newsletters, des articles Focus.

Une participation à l'ensemble de ces frais est demandée aux participants, comme suit :

- **25 €** de frais de participation sont à régler à l'inscription, soit en ligne par carte bancaire ou Paypal (avec reçu automatique par courriel), soit par chèque. Les membres de Manifestampe à jour de leur cotisation bénéficient d'une remise et paient **20 €**.

- Si vous souhaitez recevoir une facture les frais de participation s'élèvent à **45 €**.

- Si vous êtes un établissement public et que vous réglez par mandat administratif : remplissez le formulaire et écrivez-nous par courriel pour préciser vos besoins en matière de facture pour le règlement. Votre événement est mis en ligne au plus vite une fois les questions administratives réglées.

> **Préférez les règlements par carte bancaire ou Paypal, sinon les chèques, libellés à l'ordre de Manifestampe, sont à envoyer à Pascale Simonet – 43 rue de la Ronce – 92410 Ville d'Avray**

> Les frais de participation ne sont pas remboursables.

## La communication

- Manifestampe communique et promeut la Fête de l'estampe sur son site Internet, sa présence sur les réseaux sociaux, et s'occupe d'avertir la presse spécialisée. Néanmoins les participants doivent faire le nécessaire pour promouvoir leurs événements auprès des médias d'informations locaux, départementaux ou régionaux.

- Afin de mettre en exergue des événements nouveaux ou exceptionnels, Manifestampe sélectionne, au fur et à mesure des inscriptions, des événements qui serviront à une dizaine d'**articles Focus** publiés régulièrement de mars à mai 2022 sur la page d'accueil de son site Internet, et sur les réseaux sociaux.

- Début mai, les participants reçoivent par voie postale les documents de communication Fête de l'estampe : affiches Fête de l'estampe, des flyers, destinés à la promotion de leurs événements.

- Le site Internet de Manifestampe permet d'éditer la liste des événements par région. En outre, y sera disponible courant mai 2022 un **dépliant-programme** regroupant les événements classés par régions et départements. **Ne pourront figurer dans ce document que les événements inscrits sur le site de Manifestampe avant le 10 avril 2022.**

- Chaque participant assume la responsabilité des informations mentionnées dans le formulaire d'inscription et autorise leur diffusion par Manifestampe. **En ce qui concerne les visuels que vous nous adressez : affiches, expositions, œuvres...n'oubliez pas d'obtenir l'accord des personnes présentes sur les clichés et surtout de nous adresser en même temps que les visuels, les crédits photos pour chaque cliché, il en va de votre responsabilité. L'envoi de ces documents signifie que vous autorisez Manifestampe à utiliser et diffuser librement ces documents visuels liés aux événements proposés.**

**Le logo de Manifestampe et celui de la Fête de l'estampe doivent figurer obligatoirement** sur les documents de communication des participants.

- En cas d'annulation d'un événement, la Fédération nationale de l'estampe-Manifestampe ne peut être tenue pour responsable.

## Contacts

Fête de l'estampe :

Site Internet : <https://www.manifestampe.org>

Courriel : [fetedelestampe@manifestampe.org](mailto:fetedelestampe@manifestampe.org)

Fédération nationale de l'estampe-Manifestampe

Siège social : 46 rue Sarrette 75014 Paris

Site Internet : <https://www.manifestampe.org>

Courriel : [contact@manifestampe.org](mailto:contact@manifestampe.org)

*La Fête de l'estampe, un événement organisé par*





# RULES

## 10th FÊTE DE L'ESTAMPE around 26th May 2022

Online registration **until 10 april 2022** to guarantee inclusion in the edited program and receive in early May communication tools

### La Fête de l'estampe

Since 2013, **Manifestampe-Fédération nationale de l'estampe**, the French printmakers' federation, organizes the annual "Fête de l'estampe" (Printmaking festival). Next edition will take place in May 2022. Over the years, the success of this festival has made it an unmissable event in the cultural calendar. La Fête de l'estampe provides a festive opportunity for many to discover this rich art that includes lithography, engraving, serigraphy, artists' books and even digital prints. Exhibitions, outdoor studios, training sessions, open studios, virtual exhibition, conferences, performances, auctions, giant prints, ... are organised in many regions around May 26th 2022, for one day or longer in some areas.

### Where?

**Anywhere** : in artists' studios, art galleries, in the street, in libraries, gardens, museums, schools, art schools ... all initiatives are welcome.

### When?

On **Thursday May 26th, 2022**. Events may also be organised to last several days or weeks, providing it is open at least one day between the date of 15th and the 31st May, 2022.

### Who?

La Fête de l'estampe is dedicated to **anyone involved in printmaking**: artists, engravers, lithographers, serigraphers, museums, printers, gallery owners, collectors, artists' associations...

### How?

Alone or as part of a group, organizers create their own event as they wish, choosing the venue and opening hours, and taking responsibility for advertising and contacting the media.

### How to register?

**Online** registration only on the website <https://www.manifestampe.org>. Special form for an European or International event outside France. On this website, all events will be listed for each region and each country. The events must be related to printmaking.

**Entry fees** : **25 euros** (payment online) or 45 euros if you require an invoice. If you are a member of Manifestampe, the fees are **20 €** instead of 25 €. Entry fees are not refundable. The event will be published online once payment has been made and the registration validated.

### Communication

Organizers are responsible for the information about their event. By providing this information, organizers authorize Manifestampe to publish this information on its websites for publicity purposes. Organizers furthermore authorize the use of photographs from their events for publicity purposes related to "Fête de l'estampe". If an organizer cancels an event, Manifestampe will not be held responsible. With regard to the visuals you send us: posters, exhibitions, works... do not forget to obtain the agreement of the people present on the pictures and especially to send us at the same time as the visuals, the photo credits for each photograph, it is your responsibility. Sending these documents means that you authorize Manifestampe to freely use and distribute these visual documents related to the proposed events

Manifestampe promotes the events on its dedicated website. Organizers are responsible for promoting their events in the regions where their events are to be held. **In early May, each organizer will receive posters, flyers and a printed list of the events for the communication.**

Organizers are responsible for the accuracy of the information provided in the application form. Manifestampe reserves the right to share this information as well as any photographs from the events organised.

**The Manifestampe and Fête de l'estampe logos are registered trademarks. They must be printed on the documents related to each event.**

### Contacts

#### Fête de l'estampe :

Website: <https://www.manifestampe.org> - Email: [fetedelestampe@manifestampe.org](mailto:fetedelestampe@manifestampe.org)

#### Fédération nationale de l'estampe-Manifestampe

Head office: 46 rue Sarrette 75014 Paris - France

Site Internet: <https://www.manifestampe.org> - Courriel : [contact@manifestampe.org](mailto:contact@manifestampe.org)

